

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---|----------------------|-----------------------|
| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| | | |

1. Intitulé du projet

EcoQuartier Château-Rouge à Annemasse

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville d'Annemasse

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. DUPESSEY, Maire d'Annemasse

RCS / SIRET

2 | 1 | 7 | 4 | 0 | 0 | 1 | 2 | 6 | 0 | 0 | 0 | 1 | 7

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|---|---|
| - 6a : Infrastructures routières | Surface de Plancher SDP = 25 000 m ² SDP |
| - 39 : Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concertée | Superficie du terrain d'assiette = 60 000 m ² soit < 10 ha |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de renouvellement urbain incluant :

- la démolition de 2 barres
- la construction de logements de type collectif
- intégration bâtiments d'activités et d'équipement public à proximité de l'avenue Verdun
- aménagement d'espaces publics et voiries

4.2 Objectifs du projet

- limiter l'étalement urbain en proposant une densité d'habitation à proximité directe de la centralité de la Ville d'Annemasse et accessible par des transports structurants.
- apporter une mixité sociale au sein du secteur NPNRU du Perrier par la création des logement neufs et d'activités.
- relier le centre-ville au Perrier avec des liaisons et des espaces publics permettant d'assurer une continuité fonctionnelle et paysagère avec les quartiers limitrophes.
- mettre en valeur la qualité environnementale et paysagère du site et promouvoir un traitement paysager qualitatif des abords des voies mais aussi des lots et terrains privatifs.
- intégration dans l'environnement par la création d'un quartier raisonnablement dense, intégré au paysage et conçu à une échelle humaine.
- concevoir un urbanisme bioclimatique (adaptation au site, exposition au vent, ensoleillement, topographie...) et intégrant les problématiques liées à l'environnement (gestion de l'eau, énergie, déplacements...).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de chantier correspond aux opérations de démolitions de bâtiments vétustes, d'aménagement des espaces extérieurs et de construction de bâtiments neufs.

Le phasage de l'opération n'est pas encore défini à cette étape du projet mais une démarche chantier à faibles nuisances sera appliquée sur l'opération dans le cadre de la démarche EcoQuartier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A la livraison de l'ensemble des programmes de construction, l'EcoQuartier comprendra environ 350 logements (en fonction de la taille des logements), soit environ 700 habitants ainsi que des locaux tertiaires.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

A priori le projet sera mené dans le cadre de la procédure de ZAC

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--------------------------------|-----------------------|
| Surface de l'assiette foncière | 60 000 m ² |
| Surface de la ZAC | 60 000 m ² |
| Surface SDP construite | 25 000 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

rue du Château-Rouge
74100 Annemasse

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 14' 29" 01 Lat. 46° 11' 17" 58

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Remarque : ZNIEFF de type II à 1km du site (au niveau de l'Arve, Annemasse) |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La ville d'Annemasse n'est pas classée en zone de montagne selon la directive 76/401/CEE du Conseil du 6 avril 1976 mais se situe dans un secteur montagneux (Haute-Savoie) |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPBE de Haute Savoie (2016) |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La ville d'Annemasse dispose de deux Plans de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRi) approuvés : " Le PPRi de l'Arve, approuvé le 19 novembre 2001. " Le PPRi du Foron de Ville-la-Grand, approuvé le 4 août 2011. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Remarque : Zone Natura 2000 à 1,45km, sur laquelle le projet n'a pas d'incidence |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Remarque : Des démolitions sont prévues sur site. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Des déblais et remblais sont à prévoir pour les fondations et infrastructures des nouvelles constructions. Le bilan des quantités de terres excavées et remblayées n'est pas encore réalisé, toutefois il est à prévoir un léger déficit de matériaux. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet urbain implante des bâtiments dans une zone en friche en partie végétalisée, cependant le projet d'aménagement prend en compte les quelques arbres existants et intègre une forte part d'espaces végétalisés qui améliorera la qualité écologique du site. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|---|---|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Des espaces naturels et forestiers recensés au PLU ne sont pas consommés par le projet d'aménagement. Les parcelles non bâties ne sont pas des parcelles agricoles. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'est pas prévu dans le cadre du programme de la ZAC, l'implantation d'activités, types industrielles, susceptibles de générer des risques technologiques. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet prévoit la réalisation de voies nouvelles qui permettra l'accès aux lots à bâtir des programmes de logements ainsi que le passage du TCSP à terme. Cela entraînera une augmentation sensible du trafic de véhicules domestiques, principalement pendant les heures de travail (matin et soir). Le projet sera à terme desservi par la ligne de tram qui relie Annemasse à Genève. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Hormis les nuisances sonores limitées induites par le trafic automobile domestique, le programme de la ZAC ne prévoit pas l'implantation d'activités ou d'équipements susceptibles de générer des nuisances acoustiques substantielles. Il y a des nuisances sonores de l'avenue de Verdun, situé à l'est du secteur, classée en catégorie 4. La zone d'impact autour de la voirie est de 30 mètres. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Il n'y a pas d'activités ou d'équipements entraînant des nuisances olfactives, hormis durant la période de chantier.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Des vibrations pourront être engendrées pendant la phase de travaux et notamment de voirie lors des opérations de compactage des sols. L'aménageur prendra les mesures nécessaires pour limiter ces vibrations aux heures de travail (sauf entre 12h et 14h) et une attention particulière sera portée sur le gabarit des véhicules compacteurs pour réduire autant que possible les vibrations.</p> <p>Autour de la ZAC, il n'y a pas de chantiers ou d'activités génératrices de vibrations.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le projet de la ZAC prévoit la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mâts d'éclairage public pour éclairer les voiries , - d'éclairage d'ambiance pour les cheminement piétons et espaces publics. <p>Des prescription pour éviter la pollution nocturnes seront intégrées dans la démarche écoquartier.</p> <p>Le projet n'est pas concerné par des émissions lumineuses.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le programme de la ZAC ne prévoit pas l'implantation d'activités ou d'équipements industriels susceptibles d'engendrer des rejets polluants dans l'air, hormis les émissions éventuelles des futures chaudières.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le programme de la ZAC ne prévoit pas l'implantation d'activités ou d'équipements industriels susceptibles d'engendrer des rejets liquides spécifiques.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le projet engendrera des eaux usées mais pas d'effluent spécifique.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>La ZAC n'engendrera pas la production de déchets autres que ménagers. A ce titre, des bacs de tri sélectif seront installés dans le périmètre de la ZAC.</p> |

| | | | | |
|---|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet prévoit une densification de l'habitat. Il n'y a aucune activités agricoles, sylvicoles présentes sur ces terrains actuellement. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet intègre une démarche Ecoquartier visant à réduire l'impact environnemental de la construction et garantir la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Annemasse

le 15/11/2018

Signature

Le Maire
Christian DUPESSEY



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus